

Paris, le 29 septembre 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Résultats de l'assurance vie du mois d'août 2021

### UN RETOUR À LA NORMALE SANS ÉTINCELLE

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

L'assurance vie a enregistré, au mois d'août 2021, sa 11<sup>e</sup> collecte nette positive avec un gain, selon la Fédération Française de l'Assurance, de 2,2 milliards d'euros témoignant du processus de normalisation engagé après le premier confinement du printemps 2020. Cette collecte est supérieure à celle de 2019, avant la crise sanitaire, qui s'était élevée à 1,9 milliards d'euros. En 2020, la collecte nette avait été positive de 200 millions d'euros. Le mois d'août est en règle générale un mois correct pour l'assurance vie qui, lors de ces dix dernières années, a connu deux décollectes (2012, 2011). Depuis le début de l'année, la collecte nette atteint +14,0 milliards d'euros, en forte hausse par rapport à 2020, mais en retrait par rapport à 2019 (+20 milliards d'euros).

Au mois d'août, avec les vacances, la collecte brute et les prestations sont traditionnellement faibles. Ainsi, cette année, les cotisations se sont élevées à 10,3 milliards d'euros, contre 12,5 milliards d'euros en juillet et 13,7 milliards d'euros en juin. Elles sont en phase avec celles de 2019 (10,1 milliards d'euros). Les unités de compte ont représenté, en août, 35 % de la collecte, contre 39 % en juillet. La proportion des unités de compte, depuis le début de l'année, atteint 38 %. Comme pour les cotisations, les prestations sont en recul en août par rapport à juillet, 8,1 contre 11,5 milliards d'euros. Elles sont proches de celles de 2019 (8,2 milliards d'euros). En 2020, elles avaient atteint, en août, 7,8 milliards d'euros. À la fin du mois d'août 2021, les encours des contrats d'assurance vie atteignaient 1 854 milliards d'euros, en croissance de +5 % sur un an.

Les ménages reviennent progressivement vers l'assurance vie mais, pour le moment, le processus de réallocation de l'épargne « covid » n'a pas commencé. Cette épargne demeure placée principalement sur les comptes courants et sur les livrets d'épargne, réglementée ou pas. Malgré la normalisation de la situation sanitaire et économique, l'assurance vie n'a pas rattrapé le retard accumulé en 2020. Il n'y a pas eu de rebond. Les ménages sont prudents et privilégient toujours la liquidité et la sécurité au détriment du rendement. Les épargnants optant pour l'assurance vie acceptent, en revanche, le jeu des unités de compte d'autant plus facilement que les marchés « actions » se portent bien.

Le processus de normalisation de la collecte devrait se poursuivre dans les prochains mois sauf reprise mal-maîtrisée de l'épidémie. L'absence de rebond pour l'assurance vie restera sans nul doute de mise en raison notamment de la préférence actuelle des ménages pour l'immobilier qui demeure le placement préféré des Français.

#### Contacts presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

[slegouez@cercledelepargne.fr](mailto:slegouez@cercledelepargne.fr)